

# GUISS'HEBDO



Retrouvez la photo de la semaine (en couleur !) sur [Facebook.com/guissenycommunelittorale](https://www.facebook.com/guissenycommunelittorale)

Fest Bro Pagan I

## ÉVÉNEMENTS À VENIR

Vendredi 12 juillet

### BRENNIG KAFE

Concert Gwagenn Trio à 21h.

Samedi 13 juillet

### MOULES FRITES, FEU D'ARTIFICE, BAL POPULAIRE

Traditionnel moules frites de Guissény à la salle omnisports, service à partir de 19h et sans réservation.

Celui-ci sera suivi d'un bal populaire ainsi que d'un superbe feu d'artifice.

Si besoin, appelez au 06 70 46 68 26.

Dimanche 14 juillet

### LES DIMANCHES DE BRENDAOUEZ 2024

Dimanche 14 juillet, à 18h, chapelle de Brendaouez : TROBAIRITZ (musique médiévale).

Organisation : Awen Brendaouez (entrée libre, au chapeau). [awen-brendaouez.com](http://awen-brendaouez.com)

Mercredi 17 juillet

### RIOLETS

Repas cuit au feu de bois à 19h, 10€. Réservation au 07 59 77 07 41.  
Spectacle de Patrik Ewen à 20h30, 10€, gratuit pour les moins de 14 ans.  
Réservation sur Hello asso ou au 07 59 77 07 41.

Jeudi 18 juillet

### BRENNIG KAFE

Soirée contée "ça compte pour du beurre" à 19h. Entrée limitée, réservation au 06 79 81 76 25

Vendredi 19 juillet

### COMMENT FAIRE UN PÂTÉ DE BRENNIG

De 10h à 12h, récolte, confection et dégustation de pâté de brennig au Brennig Kafe. 5€, réservation par sms au 06 79 81 76 25.

## Marché

Tous les mardis de juillet et août de 8h30 à 12h30, place Saint Sezny et rue de l'église. Retrouvez l'AGDE, un Amour de pommes de terre, Beg ar Vill, les fruits et légumes de Christian Rannou, les légumes d'Odile Jestin, le Potager des Embruns, le far de Strejou. La chorale Kanarvoriz sera présente pour animer le marché du mardi 16 juillet.

## Au ciné cette semaine...

Cinéma Even - Lesneven

### LA FAMILLE HENNEDRICKS

Vendredi 12 à 20h15

Dimanche 14 à 10h45

### ELLE ET LUI & LE RESTE DU MONDE

Samedi 13 à 20h15

### THE BIKERIDERS

Dimanche 14 à 20h15

### GLORIA !

Lundi 15 à 20h15

## Numéros utiles

Cabinet médical Evit ar Vuhez  
02 98 25 61 21. Rdv sur Doctolib.  
Dr Stricot 02 98 25 78 78  
Urgences médicales 15

Cabinet dentaire 02 98 25 61 27  
Pharmacie 02 98 25 61 12 ou 3237  
Kiné à domicile 07 66 73 93 24  
Cabinets infirmiers :  
Bleu Océan 02 98 25 77 76  
An Avel 02 98 25 62 60  
Cabinet des infirmières 02 29 62 31 69  
Gendarmerie 02 98 04 00 18 ou 17  
Pompiers 18 ou 112  
ENEDIS 09 70 83 19 70  
Eau-assainissement 02 98 83 02 80  
Déchets 02 98 21 87 88

## RÉSULTATS ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 7 JUILLET

	Bureau 1	Bureau 2	Total	
Inscrits	858	820	1678	
Emargements	648	613	1261	
Votants	648	613	1261	75,15%
Abstentions	210	207	417	24,85%
Votants par procurations	45	36	81	
Blancs	30	24	54	
Nuls	1	9	10	
Exprimés	617	580	1197	71,33%
	Bureau 1	Bureau 2	Total	% exprimés
THOMAS Renée	213	211	424	35,42%
MELCHIOR Graziella	404	369	773	64,58%
				100,00%

## RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement se fait en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille.

## MUTUELLES COMMUNALES

La mutuelle communale est une complémentaire santé mise en place par la commune, au profit de ses habitants. Cela permet de renouer avec l'élément fondateur des mutuelles : la solidarité entre assurés. La commune a signé une convention avec AXA et MUTALIA. Vous pouvez prendre contact avec Sophie Delaplace au 06 40 88 98 11 pour AXA ou Carole Reland au 07 87 37 69 58 pour MUTALIA.

## LES GENDARMES AU COEUR DE LA COMMUNE

Les gendarmes de Plabennec/Lannilis tiendront une permanence à la mairie tous les jeudis de juillet et août de 9h à 12h. N'hésitez pas à venir les rencontrer pour demander des renseignements, déposer une plainte ou une main courante, ou tout simplement échanger.

## INTERDICTION DE CIRCULER

L'arrêté du maire n° 2024-68 stipule que compte tenu des dégradations dues à la tempête Ciaran sur la VC 2, route de la Digue au niveau de l'étang du Curnic, la circulation est interdite aux véhicules de plus de 10 tonnes dans les 2 sens, hormis les transports scolaires, jusqu'à la remise en état de la voie. L'infraction à l'arrêté est passible d'une amende.

## MAIRIE ET AGENCE POSTALE

La mairie et l'agence postale communale sont ouvertes de 8h45 à 11h45 les mardis, mercredis, vendredis et samedis. Fermée les après midi et les lundis et jeudis toute la journée. Vous pouvez nous contacter par mail : [accueilguisseny@gmail.com](mailto:accueilguisseny@gmail.com)

## COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères - bac gris : vendredi 19 juillet  
Emballages secs - bac jaune : mercredi 24 juillet

## COLLECTE DE SANG

L'établissement français du sang organise une collecte le lundi 29 juillet de 8h30 à 13h à la maison communale. Collecte sur rendez-vous : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)



## LA SAVONNEUSE

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le CME CMJ vous propose de participer à la course de caisses à savon.

Rendez-vous le samedi 31 août à partir de 13h pour admirer les bolides, 15h défilé et 15h30 départ de la course.

Des nouveautés sont en préparation pour rendre la course encore plus folle. Les inscriptions sont maintenant ouvertes !

Préparez d'ores et déjà vos bolides pour une course épique ! Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie au 02 98 25 61 07 ou par mail [accueilguisseny@gmail.com](mailto:accueilguisseny@gmail.com)



## À LA DÉCOUVERTE DU MARAIS DU CURNIC

Venez à la découverte des milieux, plantes et animaux qui peuplent le marais du Curnic.

Lieu : maison de la digue / 9h45 / adulte : 2€ ; 7-17 ans : 1€ ; 0-6 ans : gratuit / tél : 02 98 25 61 07

## TYPACALY PARK

Jeux gonflables, borne arcade, manège au Curnic, du 17 juillet au 5 août.

Entrée : 8€ / la journée / 4€ les 45 min / gratuit pour les adultes  
Contact : 07 78 64 69 98

## BIBLIOTHÈQUE | LEVRAOUEG

[TIAN.OLL-bibliothequedeguisseny@gmail.com](mailto:TIAN.OLL-bibliothequedeguisseny@gmail.com) - 02 98 25 73 18

Horaires d'été : La bibliothèque est gratuite pour tous et ouverte les lundis de 18h à 19h, les mercredis de 10h à 11h30, et les samedis de 10h à 11h30.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## KUMUNIEZ KUMUNIOU

12 bd des Frères Lumière, Lesneven - 02 98 21 11 77  
[contact@clcl.bzh](mailto:contact@clcl.bzh) - [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh)

## FRANCE SERVICES

Adil 29 : suspension des permanences cet été. En effectif réduit durant l'été, l'ADIL suspend ses permanences en Côte des Légendes du 15 juillet au 31 août. La permanence téléphonique reste ouverte aux horaires habituels, ainsi que les rendez-vous à l'agence brestoise (2, rue du Vercors) et à l'Espace Habitat de Quimper (49, rue de la Providence). Contact : 02 98 46 37 38 ; <https://www.adil29.org>

## VISITE DU CENTRE DE TRI « TRIGLAZ »

Pourquoi trier ? Que deviennent vos déchets une fois déposés dans vos bacs jaunes ou en points d'apport volontaires ? Infiltez-vous dans les coulisses et découvrez l'organisation et le fonctionnement d'un centre de tri. Le SPED, le service public d'élimination de vos déchets, vous propose cet été une série de visites gratuites de Triglaz à Plouédern : jeudi 18 juillet à 10h, mardi 23 juillet à 14h, jeudi 1<sup>er</sup> août à 10h, mardi 6 août à 14h. En pratique : Visite gratuite ouverte à tous, limitée à 20 places. Inscription obligatoire à [tri@clcl.bzh](mailto:tri@clcl.bzh). Prévoir des chaussures fermées. Pour les personnes asthmatiques ou sensibles à la poussière, le port d'un masque est préconisé. Adresse : 32/34 rue Tevenec Leslour'ch - ZI St Eloi à Plouédern. Contact : Estelle Guichaoua 02 98 20 37 93.



## TRÉTEAUX CHANTANTS

La CLCL recherche ses 12 prochains talents pour participer à la 12ème édition de la sélection locale des Tréteaux Chantants. Une occasion unique de vivre une expérience de scène devant un public fidèle à la salle de Kerjézéquel le 16 octobre. Inscrivez-vous par mail [communication@clcl.bzh](mailto:communication@clcl.bzh), au 02 98 21 11 77 ou en remplissant le formulaire sur <https://www.clcl.bzh/treteaux-chantants-2024>.

## ASSOCIATIONS / KEVREDIGEZ

### LES DIMANCHES DE BRENDAOUEZ 2024

Dimanche 14 juillet, à 18h, chapelle de Brendaouez :

En Occitanie, les Trobairitz (féminin de troubadours...) sont des poétesses du monde courtois. Leur thème majeur, c'est la « fin' amor », avec l'esprit novateur des musiques à bourdons.

Outre les compositions d'Ingrid Blasco, nous entendrons aussi des pièces instrumentales du répertoire médiéval dont certaines issues du Manuscrit du Roi, dépoussiérées par l'influence des trois autres musiciens (Alice Khayati, Mathias Mantello et Gwen Tual).

Organisation : Awen Brendaouez (entrée libre, au chapeau). [awen-brendaouez.com](http://awen-brendaouez.com)

### GWEZROCK

Le festival Gwezrock aura lieu les vendredi 26 et samedi 27 juillet à Saint-Gildas. Venez nombreux découvrir les groupes qui feront vibrer la commune :

vendredi 26 juillet : The Saltman and The Cosmic Pepper Band, Autrage, Sestan, Doo The Doo, DJ Sam.

Samedi 27 juillet : Vilbrequin, Le Réparateur, Hats H, As The News Revolte, Ravage Club.

Cette année, l'équipe Gwezrock a décidé de reverser une partie des bénéfices à une association guissénienne, « un rêve un sourire pour Mélissa », nous vous attendons nombreux.

Entrée sur réservation : 25 € / Entrée sur place : 28 €

Pass 2 jours : 45 € / Restauration sur place.

Contact et réservation sur [gwezrock.fr](http://gwezrock.fr)

### L'ART DANS LES CHAPELLES

Exposition de Juliette Agabra, collagiste atypique qui déconstruit les images afin de créer des univers complexes et poétiques, en se jouant des contrastes de couleur et de lumière.

Lieu / Horaires : Chapelle de l'Immaculée près de l'église, du 15 juillet au 15 août. Ouvert de 14h à 18h tous les jours sauf le mardi de 9h30 à 12h30.

### VISITE DE LA STATION D'ÉPURATION DE GUISSÉNY

Les jeudis 18 juillet et 8 août de 10h30 à 11h30, visite de la station d'épuration de Guissény, Route de Brendaouez. Tout public, gratuit.

Réservations sur [cotedeslegendes.bzh](http://cotedeslegendes.bzh) et dans les accueils de Tourisme Côtes-des-légendes.

Contact : 02 29 61 13 60 ou [tourisme@cotedeslegendes.bzh](mailto:tourisme@cotedeslegendes.bzh).



### RIOLETS - SAINT-GILDAS

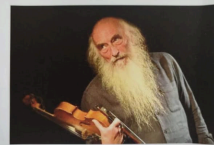
Le génie de ce conteur est de nous embarquer dans ses histoires, de nous tenir en haleine comme il sait si bien le faire. Patrik Ewen est un homme passionné par les histoires, par son territoire, par les Monts d'Arrée et par la poésie. Toujours de bonne humeur, il est généreux et aime partager son amour (et son humour) pour les Monts d'Arrée. 10€ et gratuit pour les - de 14 ans.

Repas : effiloché de porc au cidre, pommes de terre et fromage blanc avec coulis de fraises - tarif : 10€. Réservation au 07 59 77 07 41

Réservation spectacle : Hello asso ou 07 59 77 07 41.

mercredi 17 juillet 2024

Patrick EWEN



Résa hello asso  
ou 07 59 77 07 41

## ENSEMBLE PAROISSIAL | AR PARREZIOU

Site de la paroisse : [ndfolgoet.fr](http://ndfolgoet.fr)

Samedi 13 juillet : Messe à 18h à Lesneven

Dimanche 14 juillet : Messe à 9h30 à Brignogan et à 11h à la chapelle St Egarec à Kerlouan. (Pardon de St Egarec).

Chapelle de St Egarec ( Kerlouan ) : messe à 9h15 tous les mardis du mois de juillet .

Visite de la chapelle Pol les lundis et samedis de 15h à 17h.

Brocante / kermesse : Dimanche 4 août à Brignogan. Appel aux dons : Des objets, de la vaisselle, des livres en bon état et propres. Les responsables de la brocante seront heureux de vous accueillir les samedis 13, 20 et 27 juillet de 9h30 à 11h30 dans la cour des 17 et 19 rue du général de Gaulle à Brignogan. Merci de respecter ces jours et horaires .

## OFFICE DE TOURISME | TI AN DOURISTED

Place des 3 Piliers 29260 Lesneven - 02 29 61 13 60

[www.cotedeslegendes.bzh](http://www.cotedeslegendes.bzh)

L'office de tourisme de Guissény, Place Saint Sezny est ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.

## SPORTS | SPORTOU

### LE CLUB NAUTIQUE DE PLOUGUERNEAU ET GUISSÉNY

Le centre nautique de Guissény ouvre ses portes du 15 juillet au 15 août 2024. Venez découvrir la baie du Curnic en paddle, kayak ou planche à voile ! Sont disponibles à la demande des stages d'optimist pour les enfants de 7 à 12 ans, mais aussi des stages de kayak et de paddle sur des demi-journées pour les petits et grands.

Horaires : du lundi au vendredi, de 10h à 13h ou de 14h à 17h.

Le club nautique de Plouguerneau est déjà ouvert pour location de planche à voile, catamaran, kayak et paddle. Découvrez également nos activités de pêche au lancer, de balade en voilier traditionnel tous les mercredis, ou de balade palmée et de plongée en apnée.

Inscription et information : 02 98 04 50 46 ou

[cnplouguerneau@wanadoo.fr](mailto:cnplouguerneau@wanadoo.fr)

### CÔTES DES LÉGENDES - HANDBALL

Signature des licences le samedi 27 juillet de 10h à 12h au club house à Kerlouan.

Renseignements : 06.09.14.67.72 [hand.clhb@gmail.com](mailto:hand.clhb@gmail.com)

**RESTAURANT ET GITE DE LA STATION VOLUBILE GUISSÉNY**

Restaurant et gîte, 6 rue de l'Eglise à Guissény : toute notre équipe vous accueille pour déjeuner de 12h à 13h45 et le soir à partir de 18h.

Vous pouvez réserver pour le midi au 06 84 81 21 83.

**GUISSÉNY LITERIE**

Arrivée de matelas + sommiers.

Nouveau fournisseur en remplacement de Somatex. Matelas grand confort + sommier. Remises exceptionnelles.

Disponible en 90/190, 140/190, 160/200, en 140/190 à partir de 198 €. On débarrasse votre ancienne literie. Livraison gratuite. Facilité de paiement. 07 60 75 22 63/ 06 63 48 15 21

**NELLY HEMON YOU LIVE IMMOBILIER**

Vous accompagne dans toutes vos transactions immobilières. Diagnostics offerts dans le cadre d'un mandat de vente exclusif et de la vente du bien acté.

Contact au 06 73 49 44 31 [nelly.hemon@youlive-immobilier.fr](mailto:nelly.hemon@youlive-immobilier.fr)

**CAMPING DU CURNIC**

Food trucks :

Dimanche 14 juillet, l'Escale K, burgers, frites.

Lundi 15 juillet, Bella Vita Pizza

Mercredi 17 juillet, l'Escale K, rougail saucisse.

**BRENNIG KAFE**

Dimanche 14 juillet : finale euro à 21h.

Jeudi 18 et 25 juillet : soirée contée "ça compte pour du beurre" à 19h au Brenning Kafe (au chapeau). À la manivelle de la baratte à Bébert tantôt Régine tantôt Jakez. Si on soulève le couvercle, un conte d'ici ou d'à côté s'en échappe et tourne tourne tourne la manivelle.... À la fin du « barattage » une petite surprise beurrée. À partir de 8 ans, durée 55 minutes.

Jauge limitée : réservation par SMS au 06 79 81 76 25

Vendredi 19 juillet : concert Edwin à 21h.

**POTAGER DES EMBRUNS**

Le Potager des Embruns propose pendant l'été chaque mercredi et vendredi de 16h00 à 18h30, un marché bio à la ferme avec des légumes, de la bière, du cidre, des oeufs et du pain (uniquement le mercredi).

Lieu : Mezbalanec, 29880 Guissény.

**L'ACCUEIL DE JOUR (La Parenthèse)**

ouvert du lundi au vendredi est destiné aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités. Les transports sont réalisés par l'établissement. Les demandes de renseignements et les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées du Centre Hospitalier de Lesneven au 02 98 21 29 00 ou au 02 98 83 57 39.

**COMMENT FAIRE UN PÂTÉ DE BRENNIG - (VÉGÉTARIEN S'ABSTENIR)**

Il est une tradition sur les côtes du Léon et particulièrement du Pays Pagan : le pâté de brennig ( berniques, patelles,...). Vous allez donc vivre activement la confection de ce « fameux » pâté. Récolte, préparation, cuisson, dégustation.

Vendredi 19 juillet de 10h à 12h, rendez-vous au Brenning Kafe, prix : 5€

- Apporter : bon couteau, épices préférées, panier, tablier de cuisine, bottes.

- Jauge limitée : Réservation par SMS au 06 79 81 76 25.

**CROIX ROUGE**

La vesti-boutique de l'Unité locale de Lesneven vous communique ses horaires d'ouverture pour cet été (du 08/07/2024 au 30/08/2024) : lundi de 9h30 à 12h30, mardi de 9h à 12h, vendredi de 14h à 18h. Nous vous accueillons avec le sourire, venez nous rencontrer au 4, place de l'Europe à Lesneven. Tel 02 98 21 09 28.

**À VENDRE**

Renault Scenic 3 1,5l DCI 110 cv, année 2012, CT OK, 230 000 km, prix 4 500 €, 06 73 34 09 43.

**DEMANDE EMPLOI**

- Personne sérieuse, expérience ADMR recherche heures de ménage, repassage, course, petit jardinage.  
Tél : 06 38 16 63 84.
- Je vous propose mes services en tant qu'aide à domicile en CESU (accompagnement, ménage, courses, etc). Expérience de plusieurs années en ehpad et aide à la personne. 15€ de l'heure CESU (déductible des impôts).  
Tél : 07 70 59 08 24

**AUTOUR DE CHEZ NOUS****LES P'TITES FABRIQUES**

Au bord des mondes c'est la P'tite fabrique du mois de juillet ! Cette balade contée dansée, née d'une envie de mêler deux formes artistiques, l'oralité de la conteuse Céline Gumuchian et le mouvement de la danseuse Rozenn Dubreuil, se déroulera dans les Landes de Langazel à Ploudaniel le mardi 23 à 17h30. Prévoir de bonnes chaussures et des affaires adaptées à la météo. Tarifs 5 € (adulte), 2,50 € (- de 12 ans). Réservations : [fabriquedimaginaire.bzh](http://fabriquedimaginaire.bzh) ou sur place à Tourisme Côte des Légendes, Place des 3 piliers, à Lesneven  
02 29 61 13 60 / [tourisme@cotedeslegendes.bzh](mailto:tourisme@cotedeslegendes.bzh)

**LES CONTEURS DE LA NUIT**

Tous les lundis de l'été : balade contée sur le bord de mer . Départ à 20h30 chapelle St Egarec à Kerlouan. Sur réservation - Tarif 5€ à partir de 12 ans. Contact et inscriptions : [facebook.com/Les-Conteurs-de-la-Nuit](https://facebook.com/Les-Conteurs-de-la-Nuit) ou 06 07 41 41 70.  
Tous les jeudis de l'été : visite commentée de la chapelle St Egarec à Kerlouan - à 10 heures. Participation libre - informations : [facebook.com/Les-Conteurs-de-la-Nuit](https://facebook.com/Les-Conteurs-de-la-Nuit) ou 07 85 10 95 44.

**Vous souhaitez passer une annonce dans le guiss'hebdo ?  
Envoyez un mail à «[communicationguisseny@gmail.com](mailto:communicationguisseny@gmail.com) »  
avant le mercredi midi !**

**Horaires d'ouverture  
de la Mairie ET de l'APC :**

Les mardis, mercredis, vendredis et samedis :  
8h45-11h45 Fermée les après-midis  
Fermée le lundi et le jeudi toute la journée

# Compte-rendu succinct de la réunion du conseil municipal du 4 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Raphaël RAPIN, maire. Excusés et représentés : Jean-Louis BONDU, Jean-Yves BRAMOULLÉ, Renée GALL, Jérémy JAFFRES, et Gwendoline VLAEMYNCK donnant respectivement procuration à Valérie NIVEZ, Gérard LE GUEN, Laurence GUERINET, Raphaël RAPIN et Joël PASCOËT. Jean-Claude LE BIDEL a été nommé secrétaire de séance.

<b>CM/24-03002-1</b>	<b>Charte d'engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes</b>
----------------------	--

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, par 16 voix « pour », approuve la charte d'engagement en faveur de l'égalité pour les femmes et les hommes en Côte des Légendes et autorise le Maire à signer la charte avec la CLCL et les communes.

<b>CM/24-02002-2</b>	<b>Subvention exceptionnelle École Ste Jeanne d'Arc</b>
----------------------	---

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement d'une subvention exceptionnelle de 900 € à l'école Sainte Jeanne d'Arc pour assurer le transport à la salle omnisports de KERLOUAN pour y pratiquer des séances de Handball.

<b>CM/24-03003</b>	<b>Cession d'une emprise au NOGUEL</b>
--------------------	--

Monsieur Gérard LE GUEN présente le projet de raccordement réseau basse tension, éclairage public et télécom du lotissement communal NOGUEL 2. L'estimation des dépenses HT se monte à : Réseaux BT, HTA : 68 500 €, Pose d'un fourreau d'éclairage : 4 500 €, Extension éclairage public : 34 000 €, Génie civil - infrastructure télécom : 28 000 €. Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 18 décembre 2020, le financement s'établit comme suit : SDEF : 52 450 € HT, Commune : 88 150 € HT. Unanimité.

<b>CM/24-03004</b>	<b>Rénovation des vitraux de l'église</b>
--------------------	---

Des travaux ont été nécessaires suite à des défauts d'humidité dans la sacristie. Il a été procédé à la reprise de la chape du sol en régie puis du traitement des boiseries par l'entreprise LE GOFF BOIS basée à QUIMPER, pour un montant HT de 856,36 €. Lors de ces travaux, il a été constaté d'autres désordres liés à la présence de mérule sur un mur. Ceux-ci ont également été traités par l'entreprise LE GOFF BOIS pour 1 705,84 € HT. Il a également été réalisé le remplacement des lampes par des éclairages à LED, seul le luminaire au-dessus de l'autel n'a pas encore pu être remplacé car l'accès est difficile. Ce remplacement a été réalisé par les services techniques pour un montant de 3 034,59 € HT. Les travaux seront échelonnés sur 2024, 2025 et 2026. Il propose de procéder à la rénovation de l'ensemble des vitraux selon les devis repris dans le tableau ci-dessous :

TRANCHE 1 : Baies 9 et 10	Les ateliers de LANDEVET	10 282,68 € HT
TRANCHE 2 : Baies du Chœur 0-1-2 (hors échafaudage)	Les ateliers de LANDEVET	25 195,80 € HT
TRANCHE 3 : Baies 4-6-14-3-5-11-7-8	Les ateliers de LANDEVET	31 890,56 € HT
Ferronnerie Laiton, Création barbotières, pannetons, ...	Atelier du RUGUIC	17 417,30 € HT
<b>Soit un total de :</b>		<b>84 791,34 € HT</b>

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le projet de rénovation des vitraux et confie ces travaux aux entreprises sus nommées, accepte le plan de financement proposé : Etat DETR + 67 830 € (80%), autofinancement = 16 961,34 € (20%), autorise le Maire à solliciter l'État et plus particulièrement la DETR, autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution des travaux et à inscrire les dépenses au budget communal.

<b>CM/24-03005</b>	<b>Convention avec le conservatoire du littoral – Allée des mésanges</b>
--------------------	--

Monsieur Gérard LE GUEN rappelle à l'assemblée que par délibération N°CM/22-0212 le 10 mars 2022, la commune de Guissény a renouvelé la convention de gestion des terrains du Conservatoire du littoral. Le conservatoire a acquis des parcelles « allée des mésanges » sur le site du parc résidentiel de loisirs conformément à la zone d'intervention mise en place. Ces acquisitions ont pour finalité de renaturer les terrains conformément au document d'objectif Natura 2000 du site. La tempête CIARAN a occasionné des nombreux dégâts sur les diverses parcelles et faisant suite à plusieurs remarques arrivées en mairie, il a été proposé au CDL de nous substituer à celui-ci pour entreprendre les travaux, car il n'est actuellement pas en capacités humaine et financière de les entreprendre sur 2024/2025. Le Conservatoire nous remboursera les sommes engagées après la réalisation de l'ensemble des travaux. Ceux-ci consistent à la réalisation des études pré opérationnelles (recherche d'amiante, etc. ...), installation de chantier, retrait et élimination des cabanons, des réseaux, abattage et élagage de végétaux, gestion et élimination des déchets vers des centres agréés... et sont estimés à 102 000 € HT. Unanimité.

<b>CM/24-03006</b>	<b>Convention Commune - ENEDIS</b>
--------------------	------------------------------------

ENEDIS sollicite un accord de la commune pour poser un coffret et raccorder celui-ci au réseau de distribution électrique BTA en vue d'alimenter l'antenne d'un nouvel opérateur téléphonique mobile qui sera posé sur le toit du château d'eau de KERGONIOU. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention.

<b>CM/24-03007</b>	<b>Dénomination de voies à Croas ar Gall / Brendaouez</b>
--------------------	---

Les noms proposés pour les quartiers de Croas ar Gall / Brendaouez sont le travail en collaboration de la commission urbanisme, de l'office publique de la langue bretonne et des habitants des quartiers lors de la réunion publique du 6 avril 2024.

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide les noms de « Impasse / Hent-Dall Gwaremm Gozh », « Impasse / Hent-Dall Ar Menez », « Impasse / Hent-Dall Jean-Marie VILLÉGIER », « Chemin du moulin – Hent ar Milin », « Impasse de la chapelle / Hent-Dall ar Chapel », « rue / Straed jardin ar Gwenan » pour dénommer les voies des quartiers de Croas ar Gall et Brendaouez et valide la numérotation des habitations comme présentée (Plan visible en mairie).

<b>CM/24-03008</b>	<b>Projet d'extension de la zone d'intervention du Marais du Curnic</b>
--------------------	---

Vu la proposition de Monsieur le Préfet du Finistère et de l'agence de l'eau Loire Bretagne ; Vu le 3<sup>ème</sup> plan de lutte contre les algues vertes 2022/2027 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix « pour », par 5 voix « contre » (Jean-Yves ROUDAUT, Jean-Louis BONDU, Valérie NIVEZ, Gwendoline VLAEMINCK et Joël PASCOËT) et 1 « abstention » (Herveline CABON), accepte la mise en place d'un périmètre d'intervention foncière du Conservatoire sur la commune de Guissény, comme délimité sur le plan présenté et accepte le principe de la mise en place d'une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles couvrant le périmètre d'intervention foncière proposé par le Conservatoire ; celle-ci sera demandée au Conseil départemental du Finistère par la communauté de communes de Lesneven afin que le droit de préemption soit exercé par le Conservatoire par substitution au Département.

<b>CM/24-03009</b>	<b>Subventions aux associations</b>
--------------------	-------------------------------------

Monsieur le maire précise qu'il ne votera pas pour Monsieur Jérémy JAFFRES et Madame Valérie NIVEZ pas pour Monsieur Jean-Louis BONDU. Monsieur le Maire présente à l'assemblée le détail des propositions des subventions travaillées en commission et notamment lors de la commission des Finances du 16 mai et du 27 juin 2024, pour un montant de 21 990 €. 15€/élève sera versée aux associations de parents d'élèves des écoles, 525 €/élève des écoles Diwan, 10 €/enfant mineur aux associations sportives, culturelles ou artistiques n'existant pas sur la commune. Vu l'avis favorable de la commission des finances du 16 mai et du 27 juin 2024 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 14 voix « pour », valide les modalités et les montants tels qu'indiqués dans les tableaux présentés.

<b>CM/24-02010</b>	<b>Convention Commune – Centre Nautique de Plouguerneau</b>
--------------------	---

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 27 juin 2024 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le maire à renouveler la convention pour une durée de 5 ans ; Accorde une subvention de 2 600€ pour l'année 2024 et autorise monsieur le Maire à inscrire au budget les montants des dépenses et à passer les écritures comptables nécessaires dans le respect des dispositions de cette convention.

<b>CM/24-03011</b>	<b>Acquisition de paddles</b>
--------------------	-------------------------------

Vu l'avis de la commission des finances du 27 juin 2024 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte l'acquisition de 5 paddles auprès de la société « SEXTANT » pour 2 822,40 € HT ; autorise la mise à disposition de ceux-ci au Centre Nautique de Plouguerneau et autorise le Maire à solliciter les aides du conseil départemental du Finistère.

<b>CM/24-03012</b>	<b>Modification convention d'occupation précaire du BRENNIG-KAFÉ</b>
--------------------	--

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, par 15 voix « pour » et 1 « abstention » (Jean-Louis BONDU), accepte la modification des horaires d'ouverture et la privation de la voilerie les jours proposés au profit du BRENNIG KAFÉ et autorise monsieur le Maire à signer la nouvelle convention reprenant les modifications proposées.

<b>CM/24-03013</b>	<b>Nouveau bail pour le restaurant du Puits</b>
--------------------	---

Le locataire actuel du restaurant du Puits a proposé de restituer son bail sans indemnités pour la fin du mois de juillet 2024. M. Erwan CONRAUX a manifesté sa volonté d'investir dans le territoire de la communauté de communes de Lesneven Côte des Légendes et recherchait un restaurant pour s'y installer. Après plusieurs échanges et rencontres et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte la résiliation du bail sans indemnités avec les terrasses de KERGROADEZ à partir de la fin du mois de juillet 2024, autorise le maire à signer, au profit de M. Erwan CONRAUX ou de toute personne morale pouvant s'y substituer, un droit au bail pour une période triennale avec tacite reconduction dudit bail 3/6/9 ans pour le « restaurant du Puits » pour un montant de 1 000 € HT/ mois et autorise le maire à inscrire au budget les montants des crédits inhérents à ces opérations et à passer les écritures comptables nécessaires pour ces formalités.

<b>CM/24-03014</b>	<b>Fonds exceptionnel d'accompagnement suite aux évènements climatiques de novembre 2023</b>
--------------------	--

Une circulaire en date du 13 mars 2024, permet à la commune de solliciter une aide financière pour les dégâts subis lors des tempêtes de novembre dernier. Monsieur le Maire indique avoir sollicité les services de l'État et a déposé un dossier pour la reconstruction, réparation de la route qui longe la digue du CURNIC. L'estimation des travaux est de 68 908,50 € HT. Il présente le plan de financement à l'assemblée et souhaite son accord pour solliciter l'aide financière mise en place par l'État qui pourrait-être de 80 % soit une sollicitation de 55 120,00 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, adopte l'estimation financière proposée et autorise le maire à solliciter la subvention au titre de l'aide de l'État : fonds exceptionnel d'accompagnement des collectivités touchées par la tempête CIARAN.

<b>CM/24-03015</b>	<b>Sollicitation du Fonds vert pour la rénovation de la salle omnisports</b>
--------------------	--

Monsieur le maire rappelle que le Conseil Municipal a validé la réhabilitation de la Salle Jean FILY pour un montant de 606 284 €. Le Conseil Municipal à l'unanimité, valide le plan de financement comme présenté ainsi que la demande de financement pour un montant de 200 000 € au titre du Fonds Vert 2024 pour les travaux de rénovation lourde et de mise aux normes de la salle omnisports, et autorise Monsieur le maire à signer, au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

<b>CM/24-03016</b>	<b>Acquisition d'un hangar et cession de parcelles</b>
--------------------	--

M. Olivier GUIZIOU, propriétaire et exploitant du garage GUIZIOU souhaite regrouper l'ensemble de ses activités sur un même site. Aussi il souhaite acquérir du terrain à proximité immédiate de son garage situé route de Brendaouez ; et pour réaliser son projet, il aurait besoin d'empiéter sur la parcelle AT 0498, actuellement propriété privée communale et qui jouxte les services techniques. Après échange et au regard de l'enjeu sur le secteur de Clos-Edern, où la création du lotissement communal rapprochera des habitations à proximité d'une activité génératrice de nuisances sonores, le maire lui a proposé d'acquérir la parcelle AS 0424, d'une superficie de 1365 m<sup>2</sup>, disposant d'un garage d'une contenance de 323 m<sup>2</sup> et appartenant à M. Olivier GUIZIOU. La commune disposerait alors d'un stockage pour le matériel associatif en libérant de l'espace au service technique, limitant ainsi la coactivité entre les services et les membres des associations. Unanimité.

<b>CM/24-03017</b>	<b>Modification d'attribution de l'IHTS</b>
--------------------	---

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 29 septembre 2021, l'assemblée délibérante a validé l'instauration de l'indemnité Forfaitaire Complémentaire pour élection dite « IFCE » et définit la valeur de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires dit « IFTS » par délibération N°CM/21-0608 et de l'indemnité Horaire de Travaux Supplémentaires dite « IHTS » par délibération N°CM/21-0609. Il y a lieu de modifier l'article 1 de la délibération CM/21-0608 de la manière suivante : « *d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.) en faveur des agents susceptibles de les percevoir, sous réserve que l'emploi occupé implique la réalisation effective d'heures supplémentaires, que ces heures aient été travaillées à la demande du responsable de l'agent ou de l'autorité territoriale et que le travail supplémentaire réalisé n'a pas fait l'objet d'une compensation sous la forme d'un repos compensateur. Au sein de la collectivité, les grades susceptibles de percevoir des I.H.T.S. sont les agents de catégorie B et C, tous grades et toutes filières.* » Unanimité.

<b>ACM/24-02</b>	<b>INFORMATIONS DIVERSES</b>
------------------	------------------------------

**Service technique :** Marcel CAVAREC profite de ses derniers jours en activité. Il sera retraité le 1<sup>er</sup> août 2024. Au nom du conseil municipal, de ses collègues et des guisséniens je le remercie pour son engagement, sa loyauté et son travail au service des autres. Nous lui souhaitons d'en profiter et de s'épanouir dans cette nouvelle vie. Au 1<sup>er</sup> septembre, nous accueillerons Monsieur Patrick CAVAREC au sein du service technique.

**Agence Postale Communale :** L'agence postale communale existe depuis 2023 ; il aura été réalisé : environ 7 500 affranchissements, environ 2 000 dépôts ou retraits, et 4 189 opérations diverses.

**Atteinte à l'environnement :** Une pollution (rejet) a été signalée le 7 avril au niveau du hameau des dunes. Après avoir sollicité la DDTM, celle-ci a dressé procès-verbal le 15/04/2024. La DDTM conclut « pour l'instant la responsabilité des personnes n'est pas recherchée et compte-tenu des éléments en notre possession, nous estimons qu'un retour à la conformité peut-être réalisé dans un délai raisonnable. »

**VOLTALIS :** La pose d'un boîtier électrique sans frais permet de limiter lors des journées de fortes contraintes sur le réseau électrique et moduler la consommation des appareils de chauffage tout en préservant le confort. Prochainement une campagne sera effectuée sur la commune et les communes de la CLCL. L'installation du boîtier est gratuite et sera couplée à l'installation d'un thermostat (valeur estimée 500 € et obligatoire prochainement) mais ne peut se faire uniquement que sur accord des habitants.

**Expérimentation « ramassage des algues vertes » :** Actuellement, une barge est présente sur le littoral guissénien afin d'expérimenter le pompage des algues vertes dans l'eau. Cette expérimentation, au profit d'AZOLLAÉ, a été accordée par le Préfet du Finistère et il a été demandé à la commune de fournir un lieu de stationnement et de logistique.

Le compte-rendu complet est disponible en mairie ou sur le site internet : guisseny.net